

## Lardy Autrement

Chères Larziacoises, chers Larziacois,

Tout d'abord nos meilleurs vœux pour 2020 en espérant que cette année vous apporte joie, bonheur et satisfaction tant dans vos projets personnels que professionnels.

Nous voulons ensuite remercier tous les acteurs de la vie locale qui contribuent au quotidien à faire vivre notre belle commune.

Nous pensons notamment aux commerçants avec lesquels nous avons mis en place de véritables actions de partenariat pour promouvoir leurs activités et permettre de répondre localement à de nombreux besoins. Plusieurs temps forts ont animé récemment la ville : Halloween, les fêtes de fin d'année et bientôt la Saint-Valentin. Gageons que Lardy va se parer de belles couleurs et que les visiteurs ne pourront que tomber sous le charme de notre commune ! Au-delà

de tout cela, vos commerçants participent activement à toutes les grandes manifestations soit par leur présence directe, comme aux vœux du maire, à la fête de la musique, ou aux inaugurations, soit en fournissant gracieusement des lots pour des tombolas diverses : lotos, kermesses... Un GRAND MERCI À EUX !

Nos remerciements s'adressent également aux associations et surtout aux bénévoles qui les font vivre et assurent ainsi une large offre d'activités et d'animations locales. Ils travaillent souvent dans l'ombre et il nous semble important de les accompagner dans leurs actions, par le prêt de salles ou autres équipements ou par l'octroi de subventions. Un GRAND MERCI À EUX !

En cette fin de mandat, nous remercions chaleureusement l'ensemble du personnel communal sans lequel nous ne pourrions pas réaliser tout ce que nous mettons en place pour vous satisfaire ! Ils savent



mettre en musique la partition que nous leur donnons, ils nous aident à la jouer avec cœur et avec passion ! Un GRAND MERCI À EUX !

Enfin, nous ne pouvons pas finir sans vous remercier, vous, les Larziacois qui tout au long de l'année, nous soutenez, nous encouragez. Cela nous porte et nous espérons vivement ne pas démeriter ! Un GRAND MERCI À VOUS POUR VOTRE CONFIANCE !

**L'équipe « Lardy Autrement »**

## Démocratie, Solidarité, Progrès

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, la traditionnelle limite du 31 janvier sera dépassée, mais malgré cela, nous vous adressons, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour cette année 2020 qui sera aussi l'année de renouvellement des instances municipales.

La majorité actuelle a présenté au conseil municipal du mois de décembre son plan pluriannuel d'investissement. Des chantiers sont actuellement en cours, d'autres démarreront en 2020 ou plus tard.

Lors de l'élaboration du plan local de l'urbanisme, l'État a imposé à la commune la construction de nombreux logements. Bien que les constructions poussent comme des champignons, remplaçant les espaces verts, les arbres..., la population n'augmente pas à Lardy. Les effectifs baissent dans les écoles, conséquence d'un vieillissement. Pour autant, nous nous opposerons à tout projet de construction à l'emplacement de l'école Jean Moulin rue des Écoles au Pâté. Nous

souhaitons au contraire que la parole soit donnée aux habitants qui sauront exprimer leurs idées, leurs projets.

« La commune de Lardy est située en zone d'activité complémentaire par l'agence régionale de santé (ARS), ce qui permet à la municipalité de mettre en place des aides destinées à l'installation ou au maintien de professionnels de santé » (Conseil municipal du 18 décembre 2019). Alors pourquoi avoir vendu un terrain municipal au pâté, proche de l'Intermarché, à une société privée pour construire un « pôle médical », cession faite à moins de 40 % de l'estimation de France Domaine, sans obligation et contrainte de la part de la commune sur la finalité du projet ?

Cette vente est la perte d'un espace vert et d'un levier pour créer un véritable pôle médical.

D'autres bâtiments existants, comme par exemple l'ancienne halle SNCF près de la gare de Bouray, auraient pu bénéficier d'études pour faire émerger de tels

aménagements.

La cession du parking gare de Bouray ne fait pas que des heureux et en premier lieu les Larziacois-ses qui ne peuvent plus l'utiliser ponctuellement gratuitement et qui subissent le report des stationnements dans les rues adjacentes (pas de zone bleue à l'exception de la rue Germaine. Lelièvre).

Ce parking est soit disant gratuit pour les porteurs de carte NAVIGO mais au final la perte à gagner pour la société privée est compensée par la région, c'est à dire : nous tous au travers de nos impôts.

La privatisation du parking de la gare de Bouray, et la vente de terrains municipaux sont la marque du désengagement de la majorité actuelle pour l'intérêt général au profit d'acteurs privés.

### **Le groupe de l'opposition municipale**

Retrouvez nos actualités, sur notre page facebook, ou notre blog.